Responsable d'accueil collectif Mineurs

SYNTHÈSE DE L'OFFRE

Employeur : Communauté de communes Lodévois et Larzac
Poste à pourvoir le : 20/08/2025
Grade(s) recherché(s) : Adjoint territorial d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe
Temps de travail : Temps complet
Contrat : Titulaire à défaut de candidature de fonctionnaire ou en cas de recrutement infructueux, le poste pourra être pourvu par un agent contractuel
Lieu de travail : Lodève ; ALP Prémerlet

Description du poste :

Le Responsable d'ACM est chargé de la gestion et de l'animation d'une structure accueillant des mineurs. Il assure la mise en œuvre du projet pédagogique, encadre l'équipe d'animation et veille au respect des réglementations en vigueur.

Missions principales :

-Élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'accueil de loisirs, en cohérence avec le projet éducatif de la structure.
-Assurer la sécurité physique et affective des enfants accueillis, en veillant au respect des normes d'hygiène et de sécurité.
-Encadrer, former et évaluer l'équipe d'animation : recrutement, intégration, planification des activités, etc.
-Organiser et coordonner les activités proposées aux enfants, en tenant compte de leurs besoins et attentes.
-Assurer la gestion administrative et budgétaire de la structure : suivi des inscriptions, gestion des plannings, élaboration et suivi du budget, etc.
-Maintenir et développer les relations avec les familles,
-Développer des partenariats avec les enseignants et les acteurs de l'Enfance Jeunesse

Profil recherché :

Titulaire d'un diplôme ou d'une qualification permettant la direction d'un ACM, le BPJEPS avec unité de direction, ou équivalent obligatoire
Expérience significative dans l'animation et la gestion de structures d'accueil de mineurs.
Connaissance approfondie de la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs.
Compétences avérées en management d'équipe et en gestion de projet.
Qualités relationnelles, sens de l'écoute, de la communication et du travail en équipe.
Capacité d'organisation, de planification et de gestion des priorités.

Créativité, dynamisme et capacité d'adaptation.

Temps de travail :

35h semaine annualisée
4 jours par semaine en accueil de loisirs périscolaire
1 jour le mercredi
3 jours de travail durant les vacances scolaires

Rémunération : Selon expérience

Candidature
Adresser CV et lettre de motivation avant le 20/06/2025 minuit à:
Monsieur Jean-Luc REQUI
Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac
Espace Marie-Christine Bousquet
1, place Francis Morand
34700 LODEVE
Par mail à : rh@lodevoisetlarzac.fr